

La France doit rehausser ses objectifs, alerte le Haut Conseil pour le climat

Reporterre le 16 décembre 2021

https://reporterre.net/La-France-doit-rehausser-ses-objectifs-alerte-le-Haut-Conseil-pour-le-climat?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne

La politique climatique de la France n'est pas à la hauteur des engagements de la COP26. C'est ce qu'affirme le dernier avis du Haut Conseil pour le climat, publié le 16 décembre. L'organisme indépendant assure que les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de l'Hexagone, actuellement fixés à -40 % d'ici 2030 par rapport à 1990, ne permettront pas de répondre aux enjeux soulignés à Glasgow.

En s'appuyant sur les récents rapports du Giec (le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), le « *Pacte de Glasgow* » demandait aux pays signataires de revoir à la hausse leurs ambitions pour 2030 afin de respecter la trajectoire de l'Accord de Paris. Le nouveau cadre européen « *Paré pour 55 / Fit for 55* » [1] entraînait lui aussi un rehaussement des ambitions et actions de la France à court-terme. Objectif affiché par ses deux accords : faire de la décennie actuelle celle d'un sursaut de l'action climatique au niveau mondial.

Il faut « clairement spécifier les enjeux pour tous les secteurs émetteurs, y compris l'aviation »

Les treize experts de l'organisme indépendant ont épluché l'ensemble de ces engagements pris au mois d'octobre et leurs implications pour la France. Conclusion : elle est en retard. Ils appellent ainsi le gouvernement à renforcer ses actions au plan national, en commençant par « *clairement spécifier les enjeux pour tous les secteurs émetteurs, y compris l'aviation* ».

Au titre de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, la France « *doit reprendre l'initiative et contribuer à une dynamique globale plus ambitieuse* », insiste la présidente du Haut Conseil Corinne Le Quéré. Cette climatologue franco-canadienne rappelle enfin la nécessité d'améliorer les outils de pilotage nécessaires à l'application des engagements et demande un suivi « *des contributions de la France au financement international du climat* ». Ces derniers s'élèvent aujourd'hui à 6 milliards d'euros, soit 7 % de l'effort mondial nécessaire.